



**Frédéric MARCHAND**  
**Secrétaire général**  
UNSA Éducation  
87 bis avenue Georges GOSNAT  
94853 Ivry-sur-Seine

**Jean CASTEX**  
**Premier Ministre**  
Hotel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Ivry-sur-Seine, le 19 novembre 2020

Réf : FM/JH-20-1911

**Objet : demande d'une loi de programmation pluriannuelle pour revaloriser tous les personnels de l'éducation**

Monsieur le Premier ministre,

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le 16 novembre de premières mesures de revalorisation pour les enseignant-es et la répartition de l'enveloppe de 400 millions prévue pour 2021.

Depuis des mois, l'UNSA Éducation a insisté sur la nécessité et l'urgence de revaloriser l'ensemble des personnels de l'éducation et de donner de la visibilité à long terme.

Cette marche de 400 millions d'euros ne peut se concevoir que comme une première étape avant d'autres hausses successives qui permettraient enfin de donner des perspectives de revalorisation pour chacun des personnels.

C'est pourquoi nous vous demandons d'annoncer explicitement et très rapidement une loi de programmation pluriannuelle et les montants pour chaque année qui viennent donner des perspectives de revalorisation sur le long terme. Sans cette vision et cette clarté aucun « Grenelle des personnels de l'éducation » ne sera possible.

Les discussions en cours dans les différents chantiers de l'agenda social doivent aboutir à des mesures concrètes. Aujourd'hui sur les 400 millions d'euros, seuls 21 millions sont disponibles en mesures catégorielles pour prendre en compte les personnels autres qu'enseignant-es, c'est largement insuffisant. Il est urgent d'ouvrir des perspectives pour toutes et tous :

- revaloriser les plus bas salaires, notamment les AESH mais aussi les catégories B et C administratives et techniques et les AED
- prendre les mesures de revalorisation et de carrières pour les filières administratives, sociales, de santé et techniques
- concrétiser les engagements pris pour les personnels de direction et d'inspection
- poursuivre la revalorisation au-delà de 2021 pour les enseignant-es, Psy-EN, CPE

Notre organisation syndicale prend toute sa place dans le dialogue social dès qu'il est possible. L'enveloppe de 2021 n'est qu'une première étape. La connaissance de l'enveloppe globale de revalorisation et la programmation pluriannuelle sont aujourd'hui indispensables pour concrétiser les mesures pour nos collègues. C'est le sens de notre demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Marchand  
Secrétaire général  
UNSA Education